

CONSEIL MUNICIPAL

ordre du jour

Le conseil municipal de la commune de SAINT-MOLF se réunira en séance ordinaire

Le lundi 19 février 2024 à 19h00 (dix-neuf heures) en mairie

1. Compte administratif 2023 (commune, vente d'électricité)
2. Compte de gestion 2023 (commune, vente d'électricité)
3. Attribution de compensation provisoire 2024
4. Achat de la parcelle D 981 (parcelle boisée)
5. Cession chemin de remembrement *ZL 15*
6. Convention avec le conservatoire du littoral
7. Pré-concertation ZAENR
8. Cap Atlantique : modification des statuts
9. Cap Atlantique : rapport CRC gestion du traits de côte
10. Cap Atlantique : avis sur PLH

Questions et informations diverses


Le Maire,
Hubert DELORME

